

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 17 janvier 2014  
(convocation du 7 janvier 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Janvier Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à DUCHENE Michel à partir de 10 h15  
M. BRON Jean-Charles à M. SOLARI Joël  
Mme. CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc  
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 40  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. COLLET Brigitte  
Mme. CAZALET Anne-MARIE à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 30  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita jusqu'à 10 h 10  
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique  
Mlle. EL KHADIR Samira à Mlle. DELTIMPLE Nathalie

M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
Mme. LAURENT Wanda à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. MOGA Alain à M. DUPOUY Alain  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

## **EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Bègles Hourcade Nord -Contrat de codéveloppement 2012/2014 - Réalisation de travaux de VRD - Décision de faire - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le site d'Hourcade est considéré comme un pôle économique majeur notamment pour l'activité logistique de ferroutage. Ce site, dont RFF est le principal propriétaire, dispose de réserves foncières permettant l'accueil de ce type d'activités.

Le site se décompose en 3 secteurs :

- le secteur Ouest (15,8 ha) avec le chantier de transports combinés
- le secteur Sud (37,7 ha) qui devrait faire l'objet d'études préalables d'aménagement de la part de RFF
- le secteur Nord (17,7 ha) entre l'estey le Franc et l'échangeur 20

Le secteur Nord de la zone avait fait l'objet d'une convention en date du 16 juin 2003 liant les collectivités territoriales, RFF, la SNCF et l'Etat afin d'engager une réflexion globale et d'étudier un schéma d'aménagement. En parallèle, des entreprises avaient été accueillies sur le site comme Sernam.

Cette zone va accueillir prochainement une plateforme logistique de fabrication de luminaires sur environ 5 hectares (projet de la société Corep) et à terme, d'autres entreprises. Le contrat de co développement signé avec la ville de Bègles pour la période 2012/2014 a prévu la réalisation des actions suivantes (fiche action n°17) :

- la mise en œuvre de solutions de desserte en réseaux et voirie de la zone Hourcade Nord
- le transfert de la voie Radio Londres dans le domaine public de la CUB
- le futur prolongement de la rue Radio Londres jusqu'à la rue Karl Marx et la création d'un ER au PLU à cet effet.

La Communauté urbaine négocie actuellement avec RFF, à cet effet, l'acquisition d'une parcelle de 6 000 m<sup>2</sup> dans le cadre d'un projet à vocation économique ainsi que d'une partie de la voie radio Londres qui sera intégrée dans le domaine public.

La Communauté urbaine doit dans un premier temps, intervenir sur le secteur Nord en vue de réaliser des travaux pour permettre l'amenée des différents réseaux (extension eaux usées, eau potable, gaz, électricité, eaux pluviales, haut débit) et ce dans le cadre de

l'aménagement de la zone. Une partie de ces travaux (en particulier le haut débit) permettra de desservir la totalité de la zone Hourcade.

La Communauté urbaine, au titre de ses compétences en matière de développement économique et d'aménagement, devrait assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD qui seront réalisés par l'intermédiaire de marchés à commandes, dans le courant de l'année 2014. Cette opération sera placée sous la maîtrise d'ouvrage du Pôle Proximité (Direction Territoriale Sud).

Ces travaux et études sont évalués à 850 000 € TTC et la durée prévue pour leur réalisation est de 8 mois.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** le contrat de co développement 2012/2014 signé avec la Ville de Bègles, en particulier la fiche action 17

**VU** le schéma métropolitain de développement économique adopté par le Conseil de Communauté le 25 mars 2011

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que l'aménagement de la zone Hourcade Nord nécessite la réalisation de travaux de VRD en vue de l'amenée des réseaux publics

### **DECIDE**

**Article 1 :** que la CUB fera réaliser les travaux en vue de l'amenée des réseaux VRD sur le secteur de Bègles Hourcade Nord.

**Article 2 :** d'imputer cette dépense évaluée à 850 000 € TTC sur les crédits ouverts à cet effet au chapitre 23 – compte 2315 – fonction 900 – n°opération GDA 05P 100O004.

**Article 3 :** d'autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente décision de faire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 janvier 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. NICOLAS FLORIAN

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
12 FÉVRIER 2014**

**PUBLIÉ LE : 12 FÉVRIER 2014**